

## MODALITÉS D'INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

### Nouveaux élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Les inscriptions des nouveaux élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> auront lieu au Collège Saint John PERSE :

- **LE VENDREDI 05 JUILLET 2024 de 14H00 à 16H30**

*Les parents qui recevront la notification d'affectation pour une inscription au collège Saint-John PERSE après la date du 05 juillet pourront procéder à l'inscription jusqu'au vendredi 12 juillet 2024, de 08H00 à 12H00.*

*Ceux qui recevront ce document pendant la période de vacances procéderont aux formalités d'inscription à partir du lundi 26 août 2024 de 08H00 à 12H00.*

**IMPORTANT** : Pour toute inscription, la présence d'un parent (père, mère ou responsable légal) est **OBLIGATOIRE**.

Le nom, l'adresse postale, le n° de téléphone fixe et portable et la profession des parents et/ou représentants légaux devront être clairement renseignés.

**La pré-inscription à la cantine aura lieu le même jour.**

<b>PIÈCES À FOURNIR</b>
-------------------------

- **L'exéat (certificat de fin de scolarité) ET la notification d'affectation**
- 1 Copie des bulletins scolaires ou du livret de compétence de l'année 2023-2024
- 5 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos de chaque photo le nom et prénom de l'élève)
- La photocopie intégrale du livret de famille (parents et enfants)
- Une attestation de domicile : seules seront acceptées les factures d'eau, d'électricité, de loyer ou de téléphone, au nom des parents et **datant de moins de 3 mois, comportant l'adresse actuelle et complète**, pour l'envoi du courrier
- 1 photocopie du carnet de vaccination à jour
- 1 attestation d'assurance scolaire pour l'année 2024-2025
- 1 photocopie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales ou attestation récente
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du représentant légal (en cas de demande de bourse ou de demi-pension)

**Les parents sont priés de bien vérifier qu'ils sont en possession de toutes les pièces demandées avant de se présenter au Collège.**

**Les dossiers complets ne seront pas acceptés.**

**LE COLLÈGE NE FAIT PAS DE PHOTOCOPIES**